



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ



UNIVERSITÉ DE GENÈVE



Université de Neuchâtel

Projet d'École Doctorale en Sciences du Langage CUSO (EDSLC)

Coordinateur : Professeur Jacques Moeschler, Département de linguistique, UniGe¹

Partenaires : UniL (Prof. Anne-Claude Berthoud), UniNe (Prof. Marie-José Béguelin),
UniFr (Prof. Alain Berrendonner), UniBe (Prof. Marc Bonhomme)²

1. Introduction

Cette école doctorale de trois ans (2005-2008) a pour objectifs :

- (i) de renforcer la formation scientifique et méthodologique générale des doctorants en sciences du langage (Département de linguistique UniGe, Institut des Sciences du langage et de linguistique UniL, Institut des Sciences du Langage UniNe, Chaires de linguistique française UniBe, UniFr et UniNe) ;
- (ii) de leur permettre de confronter et de discuter leurs projets de thèse, et de travailler dans des domaines de recherche extérieurs à leur formation initiale et à leur spécialisation ;
- (iii) de favoriser l'acquisition de savoirs interdisciplinaires ou transversaux (transferts de connaissances entre les sciences du langage et les autres sciences humaines, ou entre sous-disciplines internes aux sciences du langage) ;

¹ Ce projet, dont la rédaction a été confiée à Jacques Moeschler, est le résultat d'un travail de coopération intensif entre les différents partenaires.

² Les professeurs représentant les universités partenaires sont les représentants de leurs unités/départements/instituts. Les professeurs signataires suivants s'ajoutent à la liste des partenaires :

- ❖ UniFr: Corinne Rossari, Françoise Revaz
- ❖ UniGe: Laurent Gajo, Eric Haerberli, Ur Shlonsky, Eric Wehrli
- ❖ UniL: Jean-Michel Adam, Rémi Jolivet, Patrick Seriot
- ❖ UniNe: Louis de Saussure, Simona Pekarek Doehler

(iv) de renforcer l'intégration des doctorants à la communauté scientifique et de développer la coopération entre les différents départements des sciences du langage et de linguistique de Suisse romande.

Le projet de l'école doctorale en Sciences du langage CUSO est né de la nécessité de regrouper, pour mettre en place une structure conforme au processus de Bologne, les différentes activités de 3^e cycle existant antérieurement (3^e cycle CUSO BeNeFri en Sciences du langage, École doctorale en Sciences du langage Triangle d'Azur), et aussi du besoin d'harmoniser et d'intégrer les programmes de MA en sciences du langage. D'autre part, il s'agit de donner à la formation doctorale une architecture rationnelle et qui permette une évaluation, sous la forme de modules bien identifiés et répondant à des objectifs explicites. A ce titre, les promoteurs de l'école doctorale insisteront sur la contribution active et personnelle des doctorants, en incluant dans le programme d'études diverses activités d'entraînement appropriées.

2. Analyse des besoins de formation

Les sciences du langage (linguistique) sont bien représentées dans toutes les facultés de lettres et de sciences humaines en Suisse romande, et les différents départements sont actuellement en train de préparer les plans d'études du BA et MA, que ce soit au niveau de la linguistique générale ou de la linguistique de langues particulières. Dans certaines universités (FR, BE), ces plans sont d'ores et déjà en vigueur.

Si la linguistique a depuis 1978 une forte tradition de formation de 3^e cycle (dont le financement principal est la CUSO), force est de constater qu'il manque toujours à ce niveau une structure intégrée et un plan scientifique d'ensemble. L'introduction de DEA lors de la dernière décennie (DEA en linguistique UniGe, DEA en Sciences du langage CUSO) a certes permis de faire venir près d'une centaine d'étudiants post-grades de l'extérieur, qui pour certains d'entre eux se sont inscrits en doctorat, mais rien dans les formations locales ne permet actuellement de développer indépendamment des écoles doctorales.

Les besoins d'une formation doctorale peuvent dès lors se résumer de la manière suivante :

1. Besoin d'un cycle de formation post-MA.
2. Besoin d'une structure commune permanente intégrant les doctorants des diverses universités romandes.
3. Besoin d'un encadrement constant et régulier.
4. Besoin de rencontres régulières pour former des chercheurs dotés d'une culture scientifique vaste et diversifiée.
5. Besoin de rencontres avec des spécialistes de très haut niveau dans des domaines proches ou complémentaires des thèmes de recherche des doctorants.

3. Définition du public cible

La masse critique requise pour mettre sur pied une école doctorale existe manifestement en sciences du langage. Il y a en effet actuellement près de 74 doctorants de linguistique en Suisse romande, sans compter les doctorants relevant des linguistiques particulières (italienne, allemande, anglaise, slave). La répartition en est la suivante :

- ❖ UniBe : 8
- ❖ UniFr : 6
- ❖ UniGe : 23
- ❖ UniL : 24

- ❖ UniNe : 9
- ❖ Co-tutelle UniL-UniNe : 1
- ❖ Co-tutelle UniFr-UniNe : 1
- ❖ Co-tutelle UniNe-Institut Universitaire de France: 1
- ❖ Total : 73

Cela dit, l'organisation de la recherche et de l'enseignement de la linguistique en Suisse romande est assez morcelée. (i) Dans certaines universités existent des départements de linguistique, qui donnent une identité institutionnelle à la discipline. (ii) Dans d'autres universités, ce sont les chaires de linguistique française qui assurent la formation en linguistique générale des étudiants francophones (UniBe, UniFr), ou collaborent étroitement à cette formation (UniNe). (iii) Quant aux linguistiques des langues particulières, elles sont généralement rattachées aux départements de langues et littératures étrangères. Les promoteurs du présent projet et leurs doctorants relèvent essentiellement des deux premières catégories. Mais comme un grand nombre de ressortissants des linguistiques particulières peuvent aussi être concernés par cette formation, l'école doctorale entend ouvrir ses portes à tous les doctorants intéressés, pour autant que les effectifs ne dépassent pas 30 participants par séance de travail (étudiants et collaborateurs scientifiques).

En revanche, il sera demandé aux professeurs impliqués dans le projet d'école doctorale d'insister fortement sur la participation de leurs doctorants.

4. Objectifs de formation

Les objectifs de la formation qui sera dispensée dans les différents modules offerts au cours de cette formation (cf. § 5) sont les suivants :

1. Formation théorique : ouverture sur de nouveaux champs théoriques des sciences du langage. Outre les théories dominantes, ou qui suscitent un fort consensus de standardisation internationale, une place sera aussi ménagée aux théories jouissant d'une moindre visibilité médiatique, mais porteuses d'un potentiel critique d'avenir.
2. Formation empirique : confrontation pratique avec les tâches de description des langues naturelles. Comment recueillir les données ? Comment représenter les données (transcriptions de données audio et video) ? Comment utiliser les outils d'observation existants ? (on pense ici à des applications informatiques précises, comme la recherche d'informations à partir de corpus électroniques, les logiciels de construction d'expériences psycholinguistiques, l'utilisation d'analyseurs linguistiques, etc.)
3. Doter les étudiants d'un « horizon de rétrospection », c'est-à-dire d'une connaissance des travaux de leurs précurseurs qui leur permette de se situer dans l'histoire des problématiques, et qui évite à chaque génération d'avoir à re-parcourir les essais, les erreurs et les hypothèses déjà expérimentés par le passé.
4. Permettre de mieux connaître les méthodes et résultats de disciplines proches des sciences du langage, et susceptibles de leur fournir des apports conceptuels (sciences informatiques, sciences cognitives, neurosciences, philosophie du langage, logique, etc.).
5. Discussion de travaux personnels : la capacité à défendre un projet, à argumenter en faveur de certaines hypothèses est liée à certaines règles, les unes propres à la discipline, les autres générales et indépendantes du domaine étudié (règles éthiques, utilisation des travaux d'autrui, usage et rôle des citations, critères d'honnêteté dans l'argumentation, etc.). D'une manière générale, nous aimerions développer la capacité des étudiants à discuter et exercer leur esprit critique, sur eux comme sur autrui.

6. Apprentissage de la communication scientifique : mettre les étudiants dans des conditions proches des standards de colloques scientifiques internationaux, en leur proposant des exposés formatés portant sur leurs travaux de recherche.
7. Apprentissage du métier académique : stratégie de publication, de soumission de résumés de communication (colloques), rédactions de projets de recherche, étapes rédactionnelles de la thèse de doctorat, etc.
8. Socialisation des doctorants : permettre aux doctorants d'une génération précise de se connaître scientifiquement et humainement, et aussi de connaître les générations précédentes, afin de favoriser la formation d'une communauté de travail.

5. Description des activités et des méthodes de travail projetées

5.1. Modules

L'offre d'enseignement se composera de 5 modules annuels. Cette organisation modulaire n'est pas dictée par des considérations purement pédagogiques, mais correspond à quelques grands « champs d'activité » scientifique actuellement ouverts. Cette liste est indicative et non limitative :

- ❖ M1 : *Analyse formelle du langage*. Ce module recouvre d'une part tout ce qui concerne l'analyse des formes linguistiques (phonologie, morphologie, syntaxe, linguistique informatique), et d'autre part l'étude des approches formalisées des langues naturelles (incluant les méthodes et les problèmes spécifiques à la linguistique informatique).
- ❖ M2 : *Langage, construction du sens et des connaissances*. Ce module sera consacré d'une part à la question de la construction du sens, traditionnellement abordée par la sémantique et la pragmatique linguistiques, et d'autre part aux relations entre langage et cognition (la cognition envisagée en termes conceptuels, opératoires et stratégiques). Ce module intégrera également des questions liées à l'acquisition du langage et des langues (langue maternelle, langue seconde) et aux enjeux cognitifs du plurilinguisme. Il abordera également des questions qui sont actuellement formulées en termes d'interfaces (linguistique-pragmatique, syntaxe-sémantique, langage-cognition, etc.). Une attention toute particulière sera donnée aux questions de contextualisation du langage.
- ❖ M3 : *Grammaire de l'oral et des interactions*. Ce module porte sur les rapports entre les matériaux linguistiques et leur usage dans l'interaction verbale. On y rattachera aussi tout ce qui concerne l'étude de l'oral, que ce soit sous l'angle grammatical ou sous ses aspects interactionnels (analyse conversationnelle, etc.). Les questions relatives à l'analyse du discours (structures du discours), à la linguistique textuelle (rhétorique des genres, pluricodicité), aux contacts de langue (multilinguisme, recherches/théories sur l'acquisition du langage) y ont également leur place.
- ❖ M4 : *Analyse du discours*. Ce module introduira aux théories linguistiques du discours et à leurs conditions d'application dans des domaines aussi variés que le discours médiatique (discours politique, publicitaire, presse écrite, radio, télévision), le discours de fiction, le discours des conversations ordinaires. Le but de ce module sera à la fois de permettre de discuter de différentes méthodologies de l'analyse du discours, mais aussi de confronter des approches relevant de paradigmes scientifiques différents (sciences du langage, sciences sociales, sciences de la communication). Ce module sera l'occasion, sur la base de données empiriques précises, de confronter et de discuter des approches de traditions et d'enjeux différents.

- ❖ M5 : *Histoire, épistémologie et méthodologie de la linguistique*. Dans ce module trouveront place des thématiques complémentaires, mais nécessaires à la formation des doctorants, apportant des repères historiques, méthodologiques et conceptuels centraux : histoire de la linguistique, épistémologie des sciences du langage, problèmes de méthodologie d'analyse linguistique, etc. Ces questions pourront être abordées tant à partir d'un point de vue historique que philosophique. Ce module intégrera aussi des questions relevant de disciplines connexes, mais souvent utilisées en sciences du langage (logique, philosophie du langage et de l'esprit, psychologie cognitive par exemple).

Chaque module sera organisé par au moins deux professeurs. Les modules sont principalement organisés autour des interventions des conférenciers invités. Le cas échéant, l'intervention de partenaires au sein d'un module pourra être envisagée.

Dans certaines conditions (liées à des convergences thématiques ou méthodologiques importants), les modules pourront être regroupés pour offrir une formation non de 15 heures chacun, mais de 30 heures.

Les organisateurs des modules seront invités, par le choix des thématiques, mais aussi des invités, à rechercher dans la mesure du possible des thématiques favorisant le développement de questions en interface avec plusieurs domaines ou thématiques de la linguistique, afin de favoriser la cohérence générale de la formation et la mise en réseaux de concepts, théories, méthodes et approches en linguistique.

5.2. Organisation du cursus

Un étudiant recevra l'attestation de fin d'école doctorale à condition d'avoir suivi au minimum neuf modules sur trois ans. Chaque module demande une quantité de travail équivalant à 1 crédit ECTS. La totalité d'une formation équivaut donc à un minimum de 9 crédits ECTS.

Les modules seront en principe organisés pendant des périodes de deux jours si possibles consécutifs (pour des questions de déplacement des conférenciers invités). L'organisation type d'un module est la suivante :

- ❖ Jour1-Matin : exposé1 du conférencier1 : problèmes généraux du domaine abordé, état de l'art, perspectives adoptées par les chercheurs, arguments généraux et discussion (2h)
- ❖ Jour1-Après-Midi : exposé2 du conférencier1 : problèmes de recherche plus spécifiques et discussion (2h) ; exposés de doctorants (2h)
- ❖ Jour2-Matin : exposé1 du conférencier2 : problèmes généraux du domaine abordé, état de l'art, perspectives adoptées par les chercheurs, arguments généraux et discussion (2h) ; exposés de doctorants (2h)
- ❖ Jour2-Après-Midi : exposé2 du conférencier2 : problèmes de recherche plus spécifiques et discussion (2h) ; ateliers sur le travail de présentation, de communication et d'écriture scientifiques (2h).

D'autres formules (semaine d'école doctorale regroupant plusieurs modules par exemple) pourront être retenues au besoin.

Dans la mesure du possible, les professeurs qui organisent un module bénéficient de la part de leurs universités d'une décharge de service compensant leurs tâches de coordination scientifique, ainsi que leur participation à l'enseignement dans ce module.

La langue de travail sera en principe le français. Cependant, lorsque les conférenciers invités ne maîtrisent pas le français comme langue de communication scientifique, on pourra recourir

à l'occasion à une autre langue nationale, ou à l'anglais. On veillera alors, dans la mesure du possible, à ce que les doctorants puissent avoir accès à une information minimale en français (résumés et sommaires traduits, etc.). Les organisateurs seront particulièrement attentifs à assurer les conditions optimales d'une bonne communication linguistique entre participants et invités.

En outre, l'École doctorale entretiendra, grâce aux services d'un(e) assistant(e) (2/10^e), son propre site web, permettant (i) de diffuser toutes informations pertinentes sur la structure de l'école doctorale, son organisation, ses calendriers ; (ii) d'offrir aux étudiants des espaces personnalisés où présenter leurs travaux ; (iii) d'entretenir des forums de discussion sur les thèmes des divers modules. Le site web de l'École doctorale en sciences du langage veillera particulièrement à signaler tous les liens permettant l'accès aux pages web des participants (professeurs, chercheurs, doctorants).

5.3. Gestion et administration

L'école doctorale est dirigée par un comité scientifique, dans lequel chacune des universités partenaires est représentée par un membre.

Le comité scientifique désigne parmi ses membres un coordinateur, dont le mandat est de trois ans non renouvelable. Le comité scientifique se réunit au moins une fois par semestre, à l'initiative du coordinateur. Ses principales compétences sont les suivantes :

1. examiner et coordonner les propositions de modules émanant du corps enseignant ;
2. fixer, dans le cadre du budget, la destination des fonds mis à la disposition de l'école doctorale par la CUSO ou d'autres instances ;
3. évaluer a posteriori l'efficacité des modules, et proposer toutes mesures visant à améliorer le fonctionnement de l'école doctorale ;
4. élaborer les budgets prévisionnels ;
5. régler dans ses principes la répartition des tâches entre les moyens administratifs à disposition de l'école (secrétariat, assistants) et les responsables des divers modules.

Les tâches du coordinateur sont notamment les suivantes :

1. représenter l'école doctorale auprès des instances académiques et administratives ;
2. convoquer le comité scientifique ;
3. veiller au bon fonctionnement des moyens administratifs mis à la disposition de l'école (secrétariat, assistant).

6. Procédure d'évaluation interne

Chaque module fera l'objet d'une double évaluation :

- ❖ Évaluation des modules. Après chaque séance, les organisateurs du module évaluent la qualité du contenu transmis, des interactions, des rencontres et du travail fourni en préparation des séances et transmettent leurs évaluations au comité scientifique.
- ❖ Évaluation du travail des étudiants. Chaque étudiant sera invité à intervenir au moins une fois dans un module de sa spécialité, et si possible une fois dans un module complémentaire³). Ces prestations donneront lieu à un entretien de préparation et d'évaluation mené par le directeur de thèse de l'étudiant.

³ Sur trois ans, 15 modules au moins seront offerts aux participants doctorants, avec 30 opportunités d'intervention. Si on compte 4 interventions par demi-journées de modules, cela fait un total 120 communications de doctorants. Si le nombre de doctorant de l'école doctorale est de 60 étudiants, chacun aura l'occasion d'intervenir deux fois.

Aux participants à chaque module sera demandé un travail de préparation comprenant la lecture d'une sélection d'articles des conférenciers invités.

7. Plan de financement

Le plan de financement est prévu pour les trois ans universitaires 2005-6, 2006-7, 2007-8. Les cinq modules annuels auront lieu au semestre d'été de chaque année, ce qui budgétairement concerne respectivement les années 2006, 2007 et 2008.

Rubriques budget	budget	rubriques rapport financier	dépenses 2006	dépenses 2007	dépenses 2008	remarques
honoraires invités	5x2x600	honoraires	6'000	6'000	6'000	indemnités
déplacements invités	5x2x1500	total de tous les déplacements des invités	15'000	15'000	15'000	train (au départ de Genève aéroport, aller-retour, 1ère classe) et avion
logement des invités	5x2x3x120	total logement de tous les invités	3'600	3'600	3'600	logement des conférenciers à l'hôtel pour 3 nuits, 2 invités par modules
déplacement des doctorants et enseignants	30x5x50	total des déplacements des doctorants et enseignants	7'500	7'500	7'500	train au départ des gares de Lausanne, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Berne, aller-retour, 2ème classe, 1/2 tarif
repas des doctorants, enseignants et invités	30x10x25; 5x10x35	total de tous les repas y compris les cafés	9'250	9'250	9'250	10 repas de midi pour 30 personnes à 25F; 10 repas invités à 35F
2/10 ^e assistant (08/09-10-11) + 26% charges sociales		2/10 ^e assistant (08/09-10-11)	17'069	17'418	17'766	travail de secrétariat (invitation, convocation, réservation salle, hôtel, déplacements), de création de mise à jour de la page web
réserve pour imprévu	1000		1000	1000	1000	frais d'administration
TOTAL par an			59'419	59'768	60'116	
TOTAL 2005-2008			179'303 CHF			
TOTAL ARRONDI			180'000 CHF			

Commentaires :

1. Les charges concernant les doctorants (repas, déplacements) sont calculées sur la base d'une participation de 30 doctorants par module.
2. La charge de 2/10^e d'assistant(e) concerne le poste administratif nécessaire à l'organisation des modules (travail de secrétariat, convocations, organisation des déplacements des conférenciers, remboursements, contacts avec la comptabilité) et l'organisation et la gestion du site Web de l'école doctorale.

8. Perspectives de financements ultérieurs

Conscients de la nécessité de pérenniser l'École doctorale en sciences du langage, les promoteurs de l'EDSLC s'engagent à soumettre d'autres demandes auprès d'organismes

susceptibles de soutenir des École doctorales (Fonds national suisse de la recherche scientifique par exemple).

9. Annexes

- ❖ Lettres d'engagement des professeurs de linguistique des Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg et Berne.
- ❖ Lettres de soutien des doyens des Facultés de Lettres des universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg et Berne (mails envoyés directement à M. Denis Billotte).
- ❖ Liste des doctorants concernés par l'EDSLC.

10. Experts

- ❖ Professeur Marc Dominicy
 - Laboratoire de linguistique textuelle et de pragmatique cognitive, Faculté de Philosophie et Lettres, Langues et Littératures (unité ULB582), Université Libre de Bruxelles, CP175, avenue F.D. Roosevelt 50, 1050 Bruxelles, Belgique
 - Tél. +32 2 650 24 54
 - Courriel : mdomini@ulb.ac.be
- ❖ Professeur Neil Smith
 - Department of Phonetics and Linguistics, University College London, Gower Street, London WC1E 6BT, Angleterre
 - Tél. +44 (0) 20 7679 7173
 - Fax +44 (0) 20 7383 4108
 - Courriel : neil@ling.ucl.ac.uk
- ❖ Professeur Henning Nølke
 - Institut de langues, littérature et culture, Département du français, Université d'Aarhus, Nobelparken, Jens Chr. Skous Vej 5, 8000 Århus C, Danemark
 - Tél. +45 8942 1111
 - Tél. direct +45 8942 6437
 - Fax +45 8942 6455
 - Courriel : romhn@hum.au.dk

Fait à Genève, le 30 mars 2005